



# Newsletter L'Olympic



## Le saviez vous ?

L'Espace Rémy Roure se situe sur l'Allée du 22 Janvier 1963. Mais qui était Rémy Roure et que représente la date du 22 janvier 1963 ?

### Rémy ROURE

Rémy Roure, né le 30 octobre 1885 à Arcens (07) et mort le 8 novembre 1966 à Paris est un journaliste et résistant français.

Il a participé à la Grande Guerre et a été fait prisonnier, il s'est évadé à plusieurs reprises...

Pendant la seconde guerre mondiale, il s'engage très tôt dans la résistance. Il est membre d'un réseau de récupération de pilotes alliés. Arrêté par la Gestapo, il est déporté à Auschwitz puis à Buchenwald.

A la fin de la guerre, Rémy Roure est fait Compagnon de la Libération. Il est par ailleurs une des principales figures du journalisme d'avant-guerre à rallier le journal Le Monde.

### Traité de l'Elysée, le 22 janvier 1963

Le 22 janvier 1963, le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer signaient un traité de coopération destiné à sceller la réconciliation entre la France et la République Fédérale d'Allemagne. Ce traité constituera une étape indispensable sur la voie de l'Europe.



## Les dates à venir

### Eveil

- 24 Juin - Séance festive en extérieur

### Gymnastique Sportive

- 24/25 Juin - Fédéral féminin
- 1er Juillet - Gala de fin d'année

### Rando/Marche Nordique

- 23 Juin - Repas de fin de saison

### Autres

- 9 Septembre - Forum des associations
- 17 Novembre - Assemblée générale du club

## Le Mot du Président

Bonjour à tous.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce 2ème numéro de notre journal.

Nous avons reçu avec plaisir de très bons échos de la première édition, et nous vous en remercions.

Il s'agit du numéro de clôture de cette saison sportive 2022-2023.

Du côté sportif, il reste aux filles à montrer nos couleurs au concours national de Flers les 24 et 25 juin prochains, après une saison qui est allée au-delà de nos espérances aussi bien en contenu sportif qu'en engagement des jeunes pour l'association.

Pour les plus petits, l'équipe d'Evelyne termine sur une session en extérieur pour une activité qui connaît toujours autant de succès.

Les randonneurs ont encore une importante sortie avec le repas de fin d'année, et les danseurs auront à briller pour le Gala de la danse.

Enfin, je vous invite le 1er juillet à venir voir le spectacle de gym concocté par les gyms eux-mêmes, aidés par leurs moniteurs. Cela se passe au centre omnisport, à l'ancien gymnase, de 16h à 18h et sera suivi par le partage toujours très convivial d'un pique-nique.

Merci à ceux qui viendront, et bonnes vacances reposantes à tous.

Yves



## Odette, Alain et Claude Bénévoles émérites et retraités du club

Après avoir œuvré pendant plus de 40 ans au sein de l'OLYMPIC CLUB GRANGEAIS, présents dans toutes les manifestations organisées sur la commune ou à l'extérieur, ils ont dans un premier temps accompagné leurs enfants dans les différentes compétitions puis se sont engagés au sein des diverses instances de l'association.

**ODETTE GUICHARD:** avant de s'investir dans l'activité « ÉVEIL DE L'ENFANT », elle gérait l'administratif des concours (relevé des notes, classement...). A l'époque, pas d'ordinateurs !



**ALAIN SAILLEY:** premier moniteur diplômé de l'OCG, il a tenu les rênes de la section randonnée jusqu'en octobre 2010.

**CLAUDE RIOU:** présent à l'OCG dès sa création en 1974, Claude en a assuré la présidence pendant plus de 20 ans. Il est désormais président d'honneur de notre association.



C'est dans une ambiance chaleureuse que nous avons partagé, lors du conseil d'administration du 21 mars dernier, le verre de l'amitié. Nous retrouverons avec une joie non dissimulée nos « retraités » lors de prochaines rencontres sportives, festives.



## Actualités

### La Randonnée du Comité Ardèche

Comme chaque année, le 1er mai, a eu lieu la rencontre des clubs de randonnée du **COMITE DE L'ARDECHE**, organisée cette année par le club du **CHEYLARD**. Le point de rassemblement était fixé au **CHATEAU DE LA CHEZE**, où les organisateurs ont accueilli les quelques **60 participants** (dont **20 randonneurs de notre club**) avec café et croissants. Deux randonnées étaient prévues pour pouvoir se retrouver à midi et pique niquer ensemble et vers 5 heures, nous avons pu déguster la traditionnelle « tomme en salade », charcuterie, boissons, chocolats. Les marcheurs ont pu profiter d'une belle journée conviviale et ensoleillée, bien qu'un peu fraîche en fin d'après-midi.

L'an prochain, c'est notre club qui organisera cette rencontre !



---

### La Marche des P'tits Clowns

Dimanche 23 avril 2023, en parallèle de la **FOULEE DU BORD DU RHONE** organisée par la Municipalité de **GUILHERAND GRANGES** au profit d'associations d'enfants malades, **FOLYMPIC CLUB GRANGEAIS**, à l'initiative des randonneurs **Jacques et Françoise VABRE**, a organisé une petite marche à travers la ville, « **LA MARCHE DES P'TITS CLOWNS** ».

Cette manifestation a rassemblé pas moins de **150 personnes**, à qui les organisateurs ont remis avant le départ quelques accessoires de clowns, pour un petit parcours d'environ **4 km**, encadrés par des moniteurs de la section « randonnée » de l'association, méconnaissables dans leurs déguisements! En bref, une belle matinée sous le soleil qui a rapporté environ **800 euros**, entièrement reversés aux associations « **LE REGARD DE NAEL** », « **ESPOIR POUR LANA** » et « **LES PTITS DOUDOUS DE CRUSSOL** ».

On peut toutefois regretter l'absence quasi-totale de nos adhérents (à part bien sûr les randonneurs), que ce soit en **G.F.D.**, **EVEIL** ou **GYM SPORTIVE**, malgré toute la publicité faite préalablement à cette manifestation.





Juin 2023

## Concours Fédéral de Gymnastique Masculine

Les garçons se sont déplacés à La Talaudière (42) les 3 et 4 juin pour le concours fédéral 2023. Malgré les blessures, les garçons font une belle compétition. Le samedi soir le club de Boulieu-lès-Annonay nous a hébergés. Le lendemain matin avait lieu le palmarès ainsi que des démonstrations par les meilleurs gymnastes de la fédération.

Nous avons passé un très bon weekend sur cette compétition. Nos pupilles se classent 20èmes. C'est une équipe très jeune composée de gymnastes qui n'ont que peu d'années de gym derrière eux. C'est prometteur pour les années à venir !

Les adultes ont pris la 11ème place sur 25 équipes, ce qui est un bon résultat !

A noter que Jean-Louis ROCHE de Patro Sports Annonay est venu juger pour le club afin de remplacer les juges qui n'avaient pas pu se libérer.

Une belle fin de saison sur cette compétition ! Maintenant place à la préparation du Gala !



## Concours Régional de Gymnastique Féminine

Samedi 10 et dimanche 11 juin s'est déroulé le régional par équipe de gymnastique féminine à Montélimar. Le samedi, les jeunesses ont ouvert le bal en concourant dès 8h30. Elles se classent 2e dans la catégorie F2 sur 8 équipes avec seulement 2 chutes en poutre sur l'ensemble des agrès et de très jolis mouvements sur les 3 autres agrès. C'est une très belle place pour cette équipe qui va partir en Normandie le dernier week-end de juin pour la compétition nationale avec les aînées! Malgré une blessée dans l'équipe, les filles ont su se surpasser pour cette compétition!



Les aînées ont poursuivi dans cette belle lancée avec une excellente 3e place dans la catégorie F2 composée de 9 équipes, et ce malgré une gymnaste blessée. Il faudra tâcher de moins chuter en poutre et au sol pour prétendre au podium lors du concours national à venir!

Le dimanche, c'était au tour de nos poussines dans la catégorie P2 qui comptait 8 équipes. Elles se classent 1ères de leur catégorie! Nos championnes ont réalisé une très jolie compétition qui leur permet d'atteindre la première marche du podium pour finir en beauté ce week-end de compétition.



Nous sommes très fiers de nos gymnastes féminines qui sont toutes montées sur une marche du podium régional !

On se retrouve le week-end du 24 et 25 juin à Flers pour la dernière compétition de la saison, la compétition nationale par équipe!



## Focus sur le Yoga Interculturel

**Olympic:** Bonjour Marion. Peux-tu te présenter et nous parler de ton parcours dans le yoga ?

**Marion:** Je suis d'origine allemande, mariée avec un Français, mère de deux grands enfants et grand-mère de deux petits-enfants. J'ai travaillé dans l'Éducation Nationale en tant qu'Agrégée d'Allemand jusqu'en 2016, année de ma retraite.

Mon parcours dans le yoga a commencé il y a environ 40 ans. Vous voyez, cela date ! Je ne saurais vous dire ce qui m'a tant attiré vers le yoga, probablement un besoin de me connecter davantage à mon corps et de libérer un peu ma tête. J'ai d'ailleurs aussi pratiqué pendant 15 ans le Tai Chi et le Qi Gong. Ce sont des disciplines très complètes qui englobent corps, cœur et esprit, et qui peuvent vous solliciter et surprendre tout au long de votre vie. J'ai eu la chance de rencontrer de très bon-ne-s professeur-e-s pendant mon cheminement mais je me définis comme une élève de Yogi Khane. C'est dans son Institut International de Yoga (IIY) que j'ai fait ma formation de professeure de yoga de 2004 à 2009. Depuis, j'enseigne dans différentes associations de Valence et environs dont l'OCG.



**Olympic:** Sur les programmes, tes cours figurent sous le label « Yoga Interculturel ». Peux-tu nous expliquer ce que cela signifie ? En quoi est-ce différent du Hatha Yoga qu'on connaît le plus chez nous ?

**Marion:** En fait, c'est une appellation que j'ai inventée moi-même pour décrire la méthode de Babacar Khane. Celle-ci est une synthèse unique entre les trois grandes traditions du yoga : le yoga intégral de l'Inde, le yoga de l'Égypte des Pharaons et le yoga taoïste chinois. Loin de s'opposer, ces trois traditions se complètent : le yoga égyptien et le Kung-fu interne avec ses contractions-décontractions peuvent être utilisés pour préparer les postures du Hatha yoga et permettent d'aller toute en douceur plus loin dans cette pratique.

**Olympic:** Alors, à qui s'adresse cette discipline ?

**Marion:** On dit que le yoga est fait pour tout le monde, mais que tout le monde n'est pas fait pour le yoga... Plus sérieusement, le yoga propose de nombreuses adaptations et est accessible au plus grand nombre. Il convient aux sportifs comme aux retraités, aux travailleurs manuels et intellectuels et ... aux marcheurs ! Tout le monde peut y trouver un rempart contre le stress, les tensions, la fatigue et développer plus de calme, de souplesse et de légèreté, pour ne nommer que ces quelques bénéfices. Le mieux, c'est d'essayer soi-même.

**Olympic:** Est-il possible de venir essayer un cours ?

**Marion:** Bien évidemment ! À la rentrée de septembre, les intéressés peuvent participer gratuitement à 2 cours avant de s'inscrire pour l'année. Mais si quelqu'un voudrait venir dès maintenant, la porte est ouverte. Je l'accueillerai avec plaisir le lundi de 15h-16.30h dans la salle de relaxation à Remy Roure. Il faudrait juste m'écrire un petit message pour m'avertir à mon adresse e-mail: [pinedemarion@gmail.com](mailto:pinedemarion@gmail.com).



## ORGANISATION DE RANDONNÉES: L'ASSURANCE, ÇA MARCHE !

### S'ASSURER EST INDISPENSABLE

Des accidents graves peuvent survenir, une assurance adéquate est indispensable.

### MIEUX VAUT PRÉVENIR

Si la randonnée attire de plus en plus, un accident grave n'est jamais exclu. Lorsqu'un participant en est victime et que le préjudice s'avère important, pour lui ou ses proches, un juge peut être saisi.

Il s'attachera alors à découvrir le ou les responsables. Il peut, par exemple, s'agir de la collectivité chargée de l'aménagement des sentiers, mais l'organisateur de la randonnée est aussi susceptible de se retrouver mis en cause. Si ce dernier n'est pas clairement identifié, on recherchera un éventuel organisateur «de fait». L'un des participants a choisi seul l'itinéraire, encadré la progression, pris des décisions pour tout le groupe... il est possible qu'il soit désigné.



### L'ASSOCIATION PROTÈGE

Toutes les compagnies d'assurances ne couvrent pas ce type d'événements. Certaines excluent de leur responsabilité civile les dommages survenus lors d'activités de groupe.

Les associations ont l'obligation de souscrire une assurance prenant en charge la responsabilité civile de ses membres (article L321-1 du Code du sport). Le montant de celle-ci s'avère modique lorsque l'association se place sous la houlette d'une fédération de randonnée qui, forte de nombreux adhérents, négocie les tarifs.

La responsabilité de l'association, en tant que personne morale fait alors écran à celles des participants, organisateurs ou simples membres.

### UNE EXCEPTION, LA FAUTE PÉNALE

Cette immunité ne vaut qu'au civil. Sur le plan pénal, chacun est personnellement responsable des infractions qu'il commet. Association ou pas, si vous êtes désigné comme l'organisateur et que la victime ou ses proches vous mettent en cause pour blessures ou homicide involontaire par exemple, vous devrez en répondre.

L'enquête de police ou de gendarmerie tentera de déterminer si vous êtes fautif ou non. Selon la jurisprudence, le fait de ne pas avoir de formation pour encadrer un groupe peut être retenu contre vous. De même si vous avez négligé d'adapter le parcours à l'expérience des participants, omis de vérifier que chacun possède un équipement adéquat ou bravé une météo menaçante.



**Pas de panique, les poursuites pénales sont rares et la responsabilité n'est retenue qu'en cas de faute très grave ou d'accumulation de bévues.**